

Il essaye de trouver une meilleure définition, afin qu'elle soit plus applicable. Aujourd'hui, il nous manque une définition d'un organisme de type subversif, de l'organisme qui présente réellement des risques au point de vue de la sécurité. Le ministre doit certes être le premier à reconnaître l'anomalie qu'il y a à parler de groupements communistes dans cette petite brochure, alors que sur le plan politique, le parti communiste et les candidats communistes sont admis chez nous. Tant que durera cette situation, j'estime qu'il nous faudra reviser nos critères souvent et régulièrement. Si l'on envisage les choses comme dans un roman de cape et d'épée, ou comme celui qui jette un rapide coup d'œil aux revues en étalage, qui donnent l'impression que nous sommes menacés, il est agréable de penser que ce magnifique bouclier rouge nous protège contre la menace.

J'aimerais en connaître plus long sur la menace contre laquelle nous sommes protégés, étant donné que nous devons nous fier à l'intégrité et à l'honnêteté du ministre lui-même en ce qui regarde les assurances qu'il nous donne. Je ne vois pas pourquoi, en tant que représentants élus, on ne nous en dit pas plus long au sujet des critères employés pour déterminer ce qui est subversif, ce qui constitue un risque sécuritaire.

Au sujet de l'argument mentionné par l'honorable député de Bonavista-Twillingate, il y a une foule d'organisations auxquelles on a accordé l'étiquette communiste. Je pourrais nommer plusieurs syndicats, et plusieurs sociétés culturelles à qui on a décerné ce titre. Si le ministre prétend qu'en gardant le secret tandis que la rumeur court les rues, il protège le peuple contre les chasses aux sorcières, je trouve sa défense assez fragile.

L'hon. M. Fulton: Je ne crois pas pouvoir ajouter grand chose à ce que j'ai dit. Je respecte le point de vue de mon honorable ami, et la sincérité qui le porte à vouloir obtenir ce qu'on pourrait appeler une définition reconnue du mot "subversif". Ce qui nous divise peut-être, c'est de savoir s'il y a vraiment moyen de donner une définition du mot "subversif" qui servirait de norme ce dont je doute fort. C'est pour cette raison que le soin d'apprécier la convenance ou autrement de tel candidat à la citoyenneté ou à un emploi de l'État ou dans un de ses organismes est laissé au ministère ou à l'organisme en question. Pour ce faire, on se fonde sur les renseignements transmis par la Gendarmerie. Ces renseignements ont d'abord été filtrés au quartier général du directeur du service de la sécurité et des renseignements qui les a pesés, en supputant surtout la valeur de leur source.

[M. Fisher.]

Nous savons qu'il peut s'agir de préjugés ou d'autres motifs, de oui-dire ou de conjectures. On s'efforce donc consciencieusement de faire une appréciation exacte, indépendante et juste de la source d'information et du poids qu'il convient d'attacher à ces révélations. Quant à définir la norme de ce qui pourrait être tenu pour subversif, de ce qu'il conviendrait de tenir pour tel ou de ce qu'il faudrait considérer comme un organisme paracomuniste, je ne crois pas que ce soit possible. Les communistes ont des méthodes qui varient à l'infini. Elles sont si ingénieuses et si astucieuses qu'il faudrait je pense un ouvrage de cinq cents pages pour définir chaque variété de membres que pourraient avoir leurs organismes, et, partant, chaque genre d'organisme qui devrait être réputé suspect du point de vue de la sécurité. Je ne crois pas que nous puissions établir une définition simple, générale et élémentaire de ce qui est subversif ou représente un danger pour la sécurité, et nous en tenir à cette définition.

M. Fisher: Le ministre me permet-il de lui donner un exemple? Il y a environ deux ans, alors que j'enseignais en 10^e et 11^e années, un fonctionnaire du ministère de l'instruction essayait d'exposer pour moi et quelques autres en quoi devaient consister nos devoirs et nos obligations. Il nous a dit: "Vous avez une très grande responsabilité. Ces jeunes gens, du moins un bon nombre d'entre eux, sont à la veille de quitter l'école; dans vos cours de sociologie et de citoyenneté et autres domaines analogues, vous devez préparer ces jeunes à faire face au péril communiste."

J'ai pensé dans le temps que c'était un conseil qui ne tenait pas debout, et je suis encore du même avis. Comment peut-on préparer des adolescents de 15 ou 16 ans, par des études en sociologie, à faire face au péril communiste? Je l'ignore. S'il faut qu'un professeur se charge d'un tel fardeau, il travaille dans un véritable nuage ou brouillard.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'une question analogue ou parallèle quant à l'activité subversive. Qu'est-ce que cette menace communiste, ce danger subversif qui nous guette, qui nécessite de telles directives, qui vous oblige à envoyer des gendarmes à travers le pays pour questionner les voisins et que sais-je encore? Impossible de savoir ce que c'est. Nous n'en connaissons pas la portée. Le ministre,—que je respecte beaucoup,—vient de nous assurer qu'à son avis, aucun changement n'est, en réalité, intervenu.

Il me semble que ce point appelle une plus ample définition. Le ministre dit que les communistes sont très différents et astucieux